



# LOI POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

La loi du 4 août 2014 est celle qui, pour la première fois, traite de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ensemble de ses dimensions.

4 août 2014

n°2014-873

## La loi en bref

La loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes vise tout particulièrement à améliorer la vie quotidienne des femmes en changeant les mentalités.

En effet, qu'il s'agisse du milieu professionnel, politique ou social ou encore l'image des femmes dans les médias, la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes encadre tous les terrains sur lesquels l'inégalité des genres reste encore dominante.

## "La première loi cadre pour les droits des femmes"

Ce texte très symbolique du quinquennat de François Hollande se structure autour de 5 points -lés :

- De nouveaux moyens pour l'égalité professionnelle
- Une garantie publique contre les impayés de pensions alimentaires
- La lutte contre les violences faites aux femmes
- Le recul des stéréotypes sexistes
- La généralisation de la parité

## Les mesures essentielles de la loi du 4 août 2014

### Droits pour l'égalité au sein des ménages

- Réforme du congé parental
- Favoriser l'implication des pères
- Etc.

### Égalité professionnelle et de rémunération

- Réduire les inégalités
- Encourager l'entrepreneuriat féminin
- Etc.

### Briser le plafond de verre

- Accélérer la féminisation dans le secteur public
- Accélérer la féminisation des CA des entreprises
- Etc

Généraliser la parité dans toute la société

Concrétiser le droit des femmes à disposer de leur corps

Soutenir les mères isolées

Protéger les femmes contre les violences

Lutter contre le sexisme, protéger l'image et les droits des femmes

Source : Loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, dossier de presse juillet 2014 femmes.gouv.fr